

# Organigramme de l'agglomération de Delémont

## Confédération

- Définir la politique des agglomérations
- Etablir les accords de prestations
- Etablir les conventions de financement

## République et Canton du Jura

- Assurer le lien avec la Confédération
- Adopter le plan directeur cantonal
- Adopter la planification financière cantonale
- Veiller à la coordination générale entre les services cantonaux



## Syndicat d'agglomération de Delémont

### Corps électoral / Communes membres

- Adopter les statuts
- Financer le Syndicat

### Assemblée d'agglomération

- Adopter les projets
- Approuver les rapports
- Adopter le budget

### Conseil d'agglomération

- Mettre en œuvre et traiter les affaires
- Préparer les décisions de l'assemblée

## Bureau technique

### Développement territorial

- Elaborer les projets d'agglomération
  - Assurer le suivi des mesures
  - Gérer le plan directeur régional
- ### Energie
- Assurer le suivi de la politique énergétique et des mesures
  - Elaborer une planification énergétique territoriale

### Secrétariat général

- Gérer les affaires administratives, financières et institutionnelles

### UETP Delémont

- Direction et coaching technique

### SID Delémont, Comité opérationnel

- Direction et coaching technique

## Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie

- Mettre en œuvre les projets d'agglomération
- Mettre en œuvre le plan directeur régional
- Mettre en œuvre la politique énergétique (conception directrice) de l'agglomération
- Préavisier les suiets pour le conseil